

Office Public de Traduction Officielle
Maitre **KAMLI MISSOUM**
Traducteur Interprete Officiel
Assermenté Agréé près le Tribunal
d'Oran
24, B^e. Abbane Ramdane ORAN
Tél-Fax. 041 33.52.49

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
OFFICE NATIONAL DES EXAMENS ET CONCOURS

TRADUCTION

BREVET D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

N°: 34

VALABLE UNIQUEMENT
A L'ETRANGER

Le Directeur de l'Education de la Wilaya d'Oran

- Vu le procès-verbal de l'examen du Brevet d'Enseignement Fondamental

- En date du : 26/06/1996 - Centre : Collège Moffek Abdelkader

Atteste que :

L'Elève : **BELAID Ibrahim**

Né le : 07/07/1981 à Tlemcen – Wilaya de : Tlemcen

Est digne du :

DROITS DE TIMBRE
PERCUS SUR ETAT

BREVET D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL



KAMLI Missoum

Fait à Oran, le 04/04/2005

P/ le Directeur de l'Education, le Chef de Service de l'Orientation et des Examens

Signature illisible et griffe lisible Mr A. HEDDADJ

Sceau portant en caractères arabes : Direction de l'Education – Wilaya d'Oran (7)

Note : Il n'est délivré qu'un seul exemplaire du présent brevet.

06 AVR. 2005

ORAN, Le